



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

soutien aux sauveteurs en mer

Question au Gouvernement n° 2039

Texte de la question

SOUTIEN AUX SAUVETEURS EN MER

M. le président. La parole est à M. Stéphane Buchou.

M. Stéphane Buchou. J'associe à mon intervention Mme Sophie Panonacle, députée de Gironde, ainsi que Mme Martine Leguille-Balloy et M. Pierre Henriët, mes collègues de Vendée.

Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, vendredi dernier en fin de matinée, alors que la tempête Miguel frappait nos côtes, un drame s'est noué au large des Sables-d'Olonne. Le canot de la station SNSM Patron Jack Morisseau, parti porter secours à un chalutier en difficulté, s'est retourné sous la violence conjuguée des vagues et du vent. Malgré les moyens humains et matériels importants dépêchés rapidement sur les lieux, trois des sept bénévoles ont péri. Ces hommes, n'écouterant que leur courage, n'avaient pas hésité une seule seconde à prendre une mer très dangereuse car totalement déchaînée. Le chalutier, quant à lui, piloté par un marin expérimenté, a sombré, et ce dernier est toujours porté disparu.

Je tiens ici à saluer la mémoire de Yann Chagnolleau, d'Alain Guibert et de Dimitri Moulic et, à travers eux, à honorer tous les bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer. Je salue leur bravoure, leur abnégation et leur dévouement. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)

Quelques heures après le drame, nous étions ensemble, monsieur le ministre d'État, aux Sables-d'Olonne, ville meurtrie, sous le choc, aux côtés des familles des victimes, des rescapés, de toute la communauté des gens de la mer et des secours venus en aide à leurs collègues dans la douleur. Nous avons été particulièrement impressionnés par la dignité, par la solidarité et la fraternité dont ils ont fait preuve.

La disparition de ces hommes laisse des veuves et des orphelins et évidemment chacun se sent touché : le monde du sauvetage en mer au premier chef, le monde de la pêche maritime ensuite ; et puis nous tous, citoyennes et citoyens, élus, qui nous retrouvons dans la compassion due à ces hommes au courage hors norme.

L'émotion suscitée par cette tragédie est immense. Nous étions au moins 15 000 hier, réunis aux Sables-d'Olonne pour une marche silencieuse particulièrement digne, simple et fraternelle. Nous serons sans nul doute encore très nombreux, jeudi, pour l'hommage de toute la nation à ceux que le Président de la République a qualifiés de héros et qui seront faits chevaliers de la légion d'honneur à titre posthume.

Ce nouveau drame humain nous alerte et nous oblige ; il nous oblige à considérer que l'exercice de la liberté ne peut se passer du filtre de la responsabilité. Puisse-t-il rappeler que lors d'événements météorologiques exceptionnels préalablement annoncés, la prudence est de mise pour soi-même et pour les autres.

(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Nous étions en effet ensemble, aux côtés des bénévoles de la station de sauvetage en mer des Sables-d'Olonne, aux côtés des familles des victimes, aux côtés des rescapés, qui ont survécu miraculeusement au drame qui s'est déroulé vendredi dernier.

Un homme national sera rendu aux victimes jeudi prochain, aux Sables-d'Olonne, par le Président de la République ; cet hommage sera à la hauteur de leur engagement, de leur courage, de leur dévouement, de leur sacrifice. Les honneurs seront rendus aux sauveteurs en mer qui ont péri dans ce dramatique accident, mais aussi aux survivants.

Au-delà, vous parlez des consignes de sécurité, et vous avez raison, monsieur le député ; nous l'avons d'ailleurs dit dès vendredi dernier aux Sables-d'Olonne. C'est un message partagé par tous ceux qui prennent la mer, quelle que soit leur activité, à commencer par les marins-pêcheurs : ce jour-là, aux Sables-d'Olonne, tous les bateaux de pêche étaient restés au port ; tous les pêcheurs avaient pris cette même décision en raison de l'alerte météo très sérieuse qui avait été très largement diffusée.

Ces consignes de sécurité sont établies sur la base de prévisions météorologiques ; elles s'appliquent à tous, en mer comme sur terre, mais en mer particulièrement. Je lance un appel à la responsabilité : la sécurité des marins, mais aussi celle des sauveteurs en mer, est l'affaire de toutes et de tous. Les consignes sont données en fonction d'alertes météorologiques, et elles sont là pour être respectées. Je souhaite que chacune, que chacun en soit bien conscient, dans tous les ports de France, et les applique.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Buchou](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2039

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juin 2019](#)